

# FAITS SAILLANTS DU CONSEIL



par Benoit Fortin, président

## Réunion ordinaire du 21 février 2025

Bonjour!

Voici un compte rendu de ce que je considère comme les principaux faits saillants de la réunion du Conseil du mois de février, tenue à l'École secondaire Étienne-Brûlé de Toronto. Vous pouvez consulter [les documents de la réunion ici](#).

Commençons par de bonnes nouvelles : la direction de l'éducation par intérim, Madame Tricia Verreault, a informé les membres que le Conseil était désormais propriétaire du terrain sur lequel sera érigée la nouvelle école élémentaire Viamonde dans l'est de Toronto (secteur Beaches-Cliffside). De plus, elle a rappelé que nous avons récemment reçu, par l'entremise de la ministre des Affaires francophones et députée de York-Simcoe, Caroline Mulroney, la confirmation de l'octroi d'un financement de 14M\$ pour la construction de la nouvelle école élémentaire Chantal-Benoit à East Gwillimbury.

## Déclaration de poste vacant dans la région de York

Lors de sa rencontre, le Conseil a officiellement déclaré vacant un poste de représentation pour la région de York. Un processus de remplacement a été mis en place afin de trouver une personne qui siégera pour succéder à Stefania Sigurdson Forbes jusqu'aux élections municipales et scolaires de l'automne 2026. Ce processus prévoit un appel à candidatures auprès des communautés des écoles [Académie de la Moraine](#), [École élémentaire Chantal-Benoit](#), [École élémentaire La Fontaine](#) et [École secondaire Norval-Morrisseau](#). Par la suite, les dossiers de candidatures seront évalués et le Conseil procédera à une nomination, en veillant à assurer une représentation efficace pour la région concernée, tout en respectant les modalités prescrites par la Loi sur l'éducation.

## Création du titre de présidence sortante

Le Conseil a entériné des modifications à son *Règlement de procédure* visant à instaurer un rôle nouveau au sein de la table, soit celui de présidence sortante. Ce titre sera attribué, pour une durée d'un an, à une personne qui termine son mandat de présidence et qui n'a pas été réélue, à condition qu'elle accepte bien sûr d'appuyer la transition. Ce rôle permettra d'assurer une continuité dans la gouvernance en offrant une expertise en matière de protocole et de prise de décisions exécutives à la nouvelle présidence.

## **Orientations budgétaires 2025-2026**

Dans un souci de responsabilité et d'efficacité, le Conseil a adopté les orientations budgétaires 2025-2026. Ces lignes directrices permettront à l'administration d'élaborer un budget aligné sur les revenus de financement projetés, les priorités du plan stratégique, la réussite des élèves et le rayonnement du Conseil, les initiatives provinciales prioritaires et la poursuite des projets en cours. Comme toujours, l'allocation des ressources sera faite en fonction des effectifs réels et en s'assurant du respect des cadres réglementaires et des ententes de travail en vigueur.

## **Approbation des calendriers scolaires 2025-2026**

Le Conseil a validé les calendriers scolaires pour l'année 2025-2026. Ces derniers ont été établis en tenant compte des besoins pédagogiques, des exigences réglementaires et des consultations menées auprès des parties prenantes. Dès qu'ils auront reçu la sanction du ministère, les calendriers seront affichés [sur le site du Conseil](#).

Le Conseil ne siège pas en mars. Ainsi, la prochaine rencontre du Conseil aura lieu **le 25 avril 2025 à 19 h** au Centre de formation du Conseil, situé à Brampton (annexé à l'École secondaire Jeunes sans frontières) et sur Teams. Les membres du public sont invités à se joindre à nous pour l'occasion. Au plaisir de vous y voir!

### **Avis important**

*Ces faits saillants sont présentés par la présidence du Conseil et constituent un survol non-exhaustif des éléments discutés et des décisions prises à la table du Conseil. Les éléments relatés peuvent comprendre des commentaires éditoriaux ou une analyse des faits qui sont attribuables à la présidence et ne pas correspondre exactement aux notes officielles inscrites au procès-verbal de la réunion. Le procès-verbal adopté par les membres élues et élus représente la position officielle du Conseil. Vous pouvez consulter l'ordre du jour des réunions ainsi que les procès-verbaux sur le site Internet du Conseil sous [Calendrier du Conseil](#). Vous pouvez également acheminer vos questions et commentaires par courrier électronique à l'adresse [communications@csviamonde.ca](mailto:communications@csviamonde.ca).*

*Pour consulter la liste des membres du Conseil la plus récente ainsi que leurs régions de représentation, veuillez [cliquer ici](#).*

## **Les membres du Conseil**

